Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 67 (1970)
Heft: 1-2

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

abeilles, le gouvernement reconnaît l'importance et l'utilité de cette loi pour le public.

L'Association des apiculteurs allemands et les organisations apicoles régionales s'appliquent à soutenir et améliorer la lutte contre les maladies des abeilles. En collaboration avec les instituts apicoles allemands, ont lieu, chaque année, des cours spéciaux pour leur faire connaître les mesures de préventions contre ces maladies (par exemple la nosémose, le mal de mai, l'amibiase, la loque européenne, la mycose du couvain). Des conseils personnels donnés par les instituts apicoles s'y ajoutent. Les journaux apicoles donnent des rapports sur les résultats des recherches, sur l'apparition régionale de maladies d'abeilles et sur les mesures de traitement. De cette façon le gouvernement, les instituts apicoles, les organisations apicoles, et la presse spécialisée pour l'apiculture collaborent très bien pour le contrôle et le traitement des maladies des abeilles en Allemagne fédérale.

BOITE AUX LETTRES

FRANCE — 4e Congrès de la FNOSAD
(Fédération Nationale des Organisations Sanitaires Apicoles Départementales)
Les 4 et 5 avril 1970
à Bénodet (Finistère-Sud)
(à 16 km de Quimper)

Nous serions heureux que des collègues suisses puissent assister à notre congrès.

H. Le Bras, assistant sanitaire, 29 S Port-Launay, France.

N.B. — Les collègues intéressés par l'aimable invitation de nos amis français — nous espérons qu'ils seront nombreux — peuvent s'inscrire à la rédaction du journal.

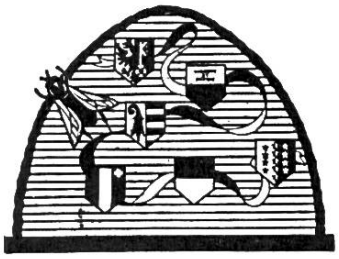

LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

Section des Alpes
† Louis Puenzieux

Ce samedi 26 novembre 1969, par un temps gris et froid, on conduisait à son repos, notre cher ami et collègue Louis Puenzieux de Veytaux, à l'âge de 73 ans.

Entre le lac et la montagne, il habitait une coquette habitation « La Vigie » à quelques pas du Château de Chillon. Louis Puenzieux, comme ses frères, a servi durant plus de quarante ans les trams et les trolleybus de Vevey-Villeneuve. C'était une figure caractéristique où la beauté de la région qu'il parcourait journellement, se reflétait sur son visage et son caractère. Toujours souriant, toujours de bonne humeur, Louis Puenzieux était une véritable Jouvence.

Son travail professionnel terminé, il se retirait à son rucher. Calme, minutieux, il aimait donner les soins que réclamaient ses abeilles. Durant plusieurs années, en collaboration avec ses frères, il exploita avec beaucoup de bonheur, un magnifique rucher dans le vallon de la Tinière.

Dans nos assemblées, Louis Puenzieux était toujours présent. Ses interventions dénotaient ses vastes connaissances, son entregent et surtout ce plaisir de se retrouver avec des amis, les apiculteurs. Au nom de tous les membres de la section des Alpes, de son comité en particulier, nous réitérons à son épouse, à sa famille, toute notre sympathie, en les assurant que nous garderons le plus beau des souvenirs de celui qui nous quitte.

Le président.

Section de Cossonay

† GEORGES GOLAY

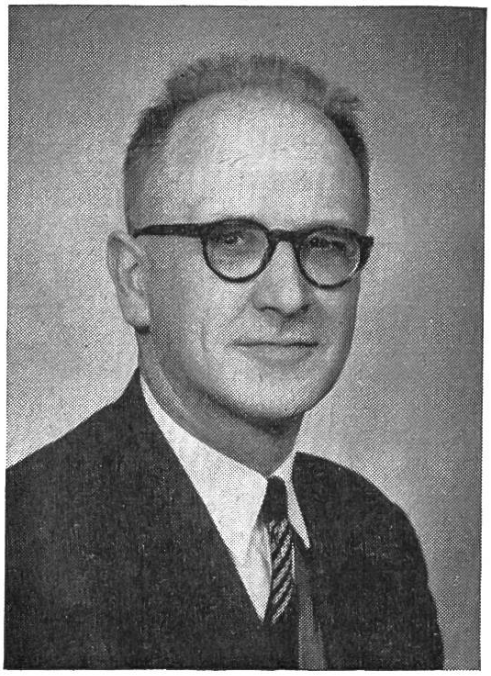

Avec les dernières feuilles de la saison nous a quitté M. Georges Golay, instituteur émérite à Cossonay, enlevé à l'âge de 71 ans. Après une maladie, supportée avec courage et résignation, dont il connaissait l'issue, mais n'en gardait pas moins son optimisme et l'espoir de guérir.

Son dévouement n'avait pas de limite aussi bien pour l'école, les pouvoirs publics, etc., que pour ses ruches qu'il affectionnait particulièrement.

Entré dans la section en 1931, il est nommé inspecteur régional après quelques années, poste dont il démissionnera en 1941, sa moto étant mobilisée.

En 1939 il entre au comité de la section, où il restera jusqu'en 1958. De 1954 à 1958 il est membre du comité de la Fédération vaudoise. En 1955 il est nommé sous-inspecteur cantonal et inspecteur cantonal de 1958 jusqu'en 1968, la limite d'âge l'obligeant de se retirer.

Très actif, observateur sagace, son expérience était grande et ses interventions dans les assemblées fort remarquées, car toujours réfléchies et intéressantes. La section de Cossonay conservera de ce citoyen dévoué un souvenir immuable et ému et prie sa famille de trouver ici encore l'expression de ses sincères condoléances.

M. Z.

Section de Cossonay

† LUCIEN SAVOYE

Après le départ regretté de M. Georges Golay, c'est à notre vénérable doyen, M. Lucien Savoye, à Penthalaz, de le rejoindre dans l'Eternité.

Entré dans la Société romande d'alors en 1893, il reçut le gobelet de vétéran en 1936 et la plaquette des 50 ans en 1955.

M. Lucien Savoye aimait sa terre et son pays et savait en reconnaître les bienfaits.

C'était chaque fois un plaisir inouï que de s'entretenir avec lui sur l'apiculture car l'évolution qu'il a vécue ne manquait pas de sujets à discussions.

Ces dernières années, étant souvent souffrant, c'est son fils adoptif, M. Fernand Savoye et son épouse qui s'occupaient avec Mme Lucien Savoye de son rucher (une quarantaine de ruches). La relève étant assurée, nous ne pouvons que souhaiter à cette honorable famille une vie féconde et bénie avec l'expression de nos sincères condoléances.

M. Z.

† HENRI KAUFMANN

A La Joux-Perret près de La Chaux-de-Fonds est décédé le 17 décembre 1969 à l'âge de 67 ans, un excellent collègue membre de la société d'apiculture des Montagnes neuchâteloises, M. Henri Kaufmann, agriculteur.

Décès subit qui a plongé dans l'affliction une honorable famille et suscité de sincères regrets dans les milieux agricoles et apicoles. Le défunt a beaucoup œuvré au sein de la société d'agriculture du district en acceptant durant de nombreuses années, les importantes charges de secrétaire et de secrétaire-caissier. Inspecteur du bétail, membre du comité du Syndicat d'adduction d'eau aux fermes des environs, c'est, avec la disparition de M. Kaufmann, la fin d'une carrière laborieuse et féconde.

Chef de famille aimé et vénéré, il fit aussi partie des autorités paroissiales, où, par sa foi agissante, il servit d'exemple.

Ses multiples occupations ne lui permirent pas d'être présent à toutes nos assemblées et visites de ruchers. Mais, dans la mesure des possibilités, il se faisait un devoir et un plaisir d'y assister. Sa poignée de main avait quelque chose de franc et de loyal. Au sein de notre section, il fit partie du comité et en fut le vice-président durant une législature. Son rucher fut pour lui un sujet de satisfaction et les vingt-cinq colonies qui le composaient, formaient un très bel ensemble.

Les honneurs ont été rendus le 19 décembre au crématoire de La Chaux-de-Fonds et c'est un excellent souvenir que les apiculteurs des Montagnes neuchâteloises garderont du défunt. Ils réitèrent à la famille endeuillée leur sincère sympathie.

G. M.

Communiqués

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LA GLÂNE, ROMONT (FG)

Cette société fêtera en 1970, le quarantième anniversaire de sa fondation.

A cette occasion elle organise une Marche populaire, qui aura lieu le **samedi 19 et le dimanche 20 septembre 1970** (Jeûne fédéral).

Ce sera une agréable promenade dans la région de Romont, à travers une campagne opulente et en bordure d'une magnifique forêt de sapins d'où l'on jouit d'un coup d'œil merveilleux sur les Préalpes et les Dents-du-Midi.

Une magnifique médaille à l'effigie équestre du sgtm. Henri Chammartin, médaille d'or et champion du monde aux Jeux olympiques de Tokyo 1964, sera remise aux participants.

Tous les renseignements nécessaires paraîtront dans les mois à venir.

Invitation cordiale aux apiculteurs romands et amateurs de belle médaille.

Le comité.

Section du Gros-de-Vaud

Achat de sucre : vu l'offre très favorable de la FVAV, votre comité a retenu 20 tonnes de sucre Cuba. Prix : **68 francs** les 100 kilos ; livraison aux conditions habituelles. Inscription immédiate auprès de M. René Wagnières, 1411 Vuarrens.

Le comité.

Comptes rendus

Société d'apiculture du Gros-de-Vaud
UN RENDEZ-VOUS D'APICULTEURS

Il fallait une circonstance importante pour réunir à Vuarrens les apiculteurs des trois sections de la Menthue, d'Orbe et d'Echallens. Ils sont venus nombreux écouter un exposé sur la question essentielle pour eux : la production des miellats, donnée par M. Maquelin. de la Station fédérale du Liebefeld.

On sait qu'il y a un miel jaune produit par le nectar des fleurs, et un miel brun, fabriqué avec le miellat que les abeilles récoltent sur le sapin et sur quelques feuillus. Elles le trouvent tout prêt sur les branches. Qui donc le prépare ? Ce sont de minuscules insectes, des pucerons, qui au moyen de leur rostre sucent la sève des branches. Ils en rejettent une partie sous la forme d'une sécrétion sucrée, qui n'est plus une sève brute, mais déjà modifiée.

L'abeille, à son tour, l'absorbe pour la condenser et la transformer en miel. Ainsi donc, si elle tire directement le miel du nectar des fleurs, c'est par l'intermédiaire d'un puceron qu'elle fabrique le miel des forêts. Il y a là comme une petite chaîne de production, et un exemple étonnant de ces nombreuses dépendances ou associations qui existent dans la nature et nous échappent.

On connaît 120 insectes producteurs de miellat. Le conférencier traita spécialement le cas du Buchnéria, qui vit sur le sapin blanc. Ses œufs passent l'hiver collés aux aiguilles. Au printemps, il en sort uniquement des femelles, les fondatrices qui mettent au monde des petits vivants. Ces fondatrices sont le point de départ de plusieurs générations, jusqu'à cinq, qui se suivent au cours de l'été, composées ainsi de femelles dites parthénogénétiques, parce qu'elles engendrent une progéniture sans être fécondées par un mâle. Mais voici qui est surprenant : la dernière génération, en automne, comprend des mâles et des femelles. Ces dernières, fécondées cette fois, pondent les œufs capables de traverser l'hiver. Le cycle vital est ainsi terminé et recommencera l'année suivante. Cette particularité du cycle vital, nécessaire à la survie de l'espèce, est un exemple entre mille des curiosités offertes par ce monde des insectes que nous avons tendance à dédaigner, sinon à mépriser.

Dans notre Plateau vaudois, c'est sur les sapins rouges que les abeilles recueillent le miellat d'autres espèces de pucerons. Il est à remarquer qu'elles n'acceptent pas tous les miellats. Comme, d'autre part, la population des pucerons s'accroît d'une manière plus ou moins rapide, pour décroître ensuite, le moment le plus favorable au butinage du miellat est celui de la plus forte population. On se rappelle que l'année passée, les abeilles remplirent les ruches d'une quantité extraordinaire de miellat, qui se cristallisa très rapidement dans les cellules, à tel point qu'il était impossible de l'extraire.

A la suite de cette conférence, M. Hättenschwiler, de Berne, projeta un film en couleurs sur l'origine du miel de forêt. Qu'il ait réussi à surprendre la vie des pucerons d'une manière complète et nette, cela est prouvé par la médaille d'or obtenue par le film à Munich.

L'assemblée jouit ensuite d'un concert copieux, gratuit et réussi, donné par l'« Ondine », de Vuarrens. Comment expliquer une telle ferveur de la part de cette fanfare qui honore son village ? Tout s'explique quand on sait que son

directeur dévoué, M. Auberson, est en même temps un apiculteur passionné, et même un ancien président de la section d'Echallens. Merci ! Merci également aux animateurs de cette soirée : MM. Maquelin et Hättenschwiler.

J. N.

Convocations

Section du Gros-de-Vaud

L'assemblée générale est fixée au dimanche 15 février 1970, à 13 h. 30, local habituel. Ordre du jour statutaire. Conférenciers : MM. Ch. Goy, de Lausanne, R. Fontannaz, de Paudex. Sujets. « Le Congrès Apimondia de Munich », « L'apiculture en Allemagne », avec diapositives en couleurs.

Le comité.

Fédération vaudoise des sociétés d'apiculture

Assemblée ordinaire des délégués. Celle-ci sera tenue à **Lausanne**, le samedi **28 février 1970, dès 14 heures,** au Café de Grancy, Rond-Point 1 (juste sous la gare CFF) avec l'ordre du jour ci-après :

1. Contrôle des délégués ; 2. lecture du procès-verbal ; 3. rapports : a) du président, b) du caissier, c) de la commission de gestion (Jorat et Côte Vaudoise) ; 4. état sanitaire du rucher vaudois ; 5. rapport du service de vulgaritation apicole ; 6. confirmation du mandat de M .Merminod, délégué vaudois à la SAR ; 7. nouvelle loi sur l'apiculture ; 8. marché du sucre, situation actuelle ; 9. propositions des sections et individuelles. (Celles-ci doivent être faites par écrit au président, ceci avant le 20 février 1970.)

Au nom du comité :

Le président : *Daniel Félix*
Le secrétaire : *M. Léchaire*

Remarque : Chaque section est invitée à se faire représenter à cette assemblée ! (1 représentant pour 50 membres.)

Société d'apiculture de Marly et environs

Les membres de la société sont convoqués en assemblée générale, pour le 8 février 1970, à 14 heures, à l'Hôtel de la Croix-Blanche, à Marly-le-Grand.

Ordre du jour : 1. lecture du procès-verbal de la dernière assemblée ; 2. lecture des comptes et rapport des vérificateurs ; 3. rapport présidentiel ; 4. rapport des inspecteurs de ruchers et contrôle des miels ; 5. rapport de la station de Coppi ; 6. admissions ; 7. programme d'activité pour 1970 ; 8. divers.

Le comité.

Section de Lausanne

Assemblée générale. Elle aura lieu au Restaurant de Grancy, avenue du Rond-Point 1, le dimanche 8 février, à 14 h. 30.

Les membres et leurs amis y sont tous cordialement invités. L'ordre du jour habituel sera suivi d'une conférence avec clichés en couleurs de notre membre du comité, Roland Fontannaz : « Voyage en zigzag après Munich.

Cet avis tient lieu de convocation.

Le comité.

Société genevoise d'apiculture, Genève

Réunion amicale mensuelle le lundi 9 février 1970, au local, Café de la Grappe Genevoise, rue de Cornavin 4, à 20 h. 30.

Sujet : « En Valais, de Saint-Luc à Bonatchesse ». Causerie avec diapositives par notre collègue Marc Buscarlet.

Le comité.